

## CONSIDERATIONS SUR L'AVENIR DES EXPORTATIONS MAROCAINES

rar P, VALLET

Pendant cinq longues années, le Maroc a été coupé du reste du monde. Bien que n'ayant pas souffert directement des hostilités, il a pourtant été tantôt séparé des pays anglo-saxons, tantôt de la Métropole et des autres pays d'Europe. Pour remédier à cet état de choses il a cherché à s'équiper industriellement, souvent à force d'expédients, il a de plus développé ses cultures agricoles dans des directions diverses, soit spontanément, soit sous la pression gouvernementale.

Enfin, et surtout, sa population continuant son accroissement au rythme normal de 250.000 habitants l'an environ (conséquence de la pacification française), est vraisemblablement passée de 6 à 8 millions et demi de Marocains. De son côté la population européenne atteint d'après les dernières précisions 300.000 habitants.

Toutes ces causes doivent avoir une répercussion sur son économie d'après-guerre, et modifier la physionomie de ses exportations, c'est pourquoi, au seuil de la reprise des relations commerciales, et surtout de la reprise du fret, car au Maroc, le commerce extérieur, plus encore qu'ailleurs peut-être, est une question de fret, il est nécessaire de faire le point.

\*  
\*\*

Il était admis d'affirmer que le Maroc avait une **balance commerciale défavorable**. Cette affirmation devait être considérée comme toute relative, car, si les importations avec un peu plus de 2 milliards de francs en 1938, excédaient de 600 millions les exportations, cette anomalie tenait pour une grande part au fait que les valeurs des produits importés, soumis à la taxe de 12,50 % ad valorem, avaient un caractère plus réel que les prix cotés à l'exportation, très approximatifs et bas pour lesquels aucune taxe n'était perçue et qui ne présentaient qu'un intérêt purement statistique, jugé négligeable, aussi bien par le douanier que par le déclarant. La balance des comptes compensait d'ailleurs, même au delà, ce déficit en vérité plus apparent que réel de la balance commerciale. Nous allons examiner par ordre de valeurs décroissantes, les postes des principaux produits d'exportation du Maroc en 1938 et essayer pour chacun d'eux d'en tirer des conclusions sur les possibilités de développement.

Les **phosphates** constituaient l'essentiel de l'exportation marocaine. Sans les phosphates, le Maroc ne mériterait pas complètement son titre d'Empire Fortuné. Deuxième producteur du monde après les Etats-Unis (sur une production annuelle de 12 millions de tonnes de phosphates, le Maroc peut en produire 4 millions) ce pays ne voyait son extraction limitée que par les accords conclus avec les producteurs d'Algérie et de Tunisie, d'une part, pour le marché d'Europe, et les ententes plus ou moins passagères ou tacites avec les Etats-Unis d'autre part, pour les débouchés dans le reste du monde. C'est pour cette raison que les

livraisons de phosphates marocains qui se chiffraient par 1.779.000 tonnes en 1931, avaient été ramenées à des niveaux plus bas les années suivantes, pour s'inscrire à près de 1.500.000 tonnes en 1938, valant 287 millions de francs, soit le cinquième en valeur des exportations totales du Maroc. Mais la caractéristique la plus importante de ce produit, qui tenait la tête des exportations, c'est qu'il était un des rares articles du Maroc à bénéficier presque exclusivement à l'époque, et sans grand effort, du débouché mondial. Sauf exception pour le crin végétal, peut-être, et quelques articles de moindre importance, la plupart des autres produits marocains étaient surtout orientés vers la satisfaction des besoins métropolitains, et ce n'était qu'occasionnellement, souvent même par l'artifice de la compensation, qu'ils réussissaient à se placer, pour une petite partie, sur le marché mondial.

Ceci permet semble-t-il de souligner l'importance que prennent désormais les phosphates comme **pourvoyeurs de devises**. La demande accrue de tous les anciens clients a permis une reprise marquée de l'exploitation qui tend vers 3 millions de tonnes et dès 1945 la production s'est élevée à 1.600.000 tonnes (1).

Ce développement était vraiment nécessaire pour soutenir les exportations du Maroc, d'où les céréales ont tendance à disparaître.

L'Empire Chérifien a, en effet, produit au cours de la décade qui précéda la guerre, une moyenne de 22 millions de quintaux de céréales par an (30 dans les années exceptionnelles, 11 ou 12 dans les mauvaises). Cette moyenne de 22 millions de quintaux, laissait généralement un disponible à l'exportation de quatre millions de quintaux environ, ce qui n'excluait déjà pas des importations exceptionnelles de céréales dans les années de disette comme ce fut le cas en 1937. Néanmoins, en 1936 les exportations de céréales du Maroc se chiffraient par 250 millions de francs, occupant ainsi la 2<sup>me</sup> place. Sans parler de l'année désastreuse de 1945 où la récolte est tombée à 4 millions de quintaux, le Maroc, même dans les années de bonne récolte, sera-t-il en mesure d'exporter un contingent important ? Cela paraît peu probable, en raison même des besoins locaux de la population en voie de sensible accroissement, et de ceux du cheptel, principalement du cheptel bovin (de 1.500.000 têtes en 1938 à plus de 2 millions en 1944) et du cheptel ovin (10 millions en 1938 à 11 millions en 1944).

En dépit donc, des expériences officielles de culture intensive, par l'amélioration du rendement indigène (2), il paraît prudent de ne plus escompter de grosses exportations de céréales. Notons d'ailleurs que, au point de vue de l'apport de devises, la disparition de ce poste ne suscitera que peu de conséquences, car les céréales étaient ex-

(1) - Cf Bull. écon. et Social N° 26

(2) - Cf Paysanat Bull. écon. et Social N° 25

# MOUVEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC EN 1938 et 1945

## IMPORTATIONS

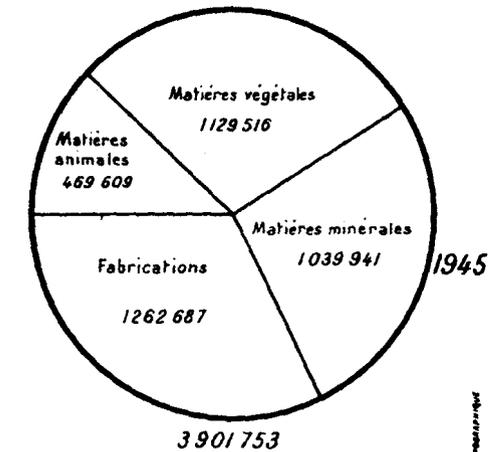
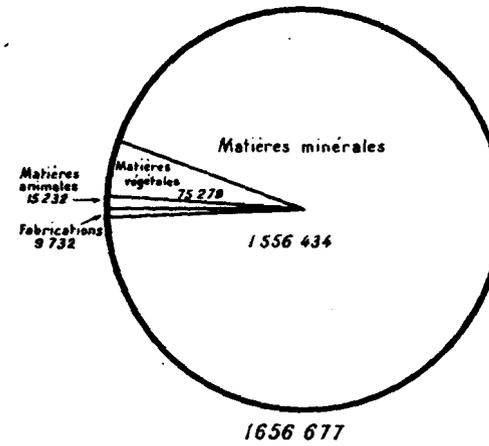
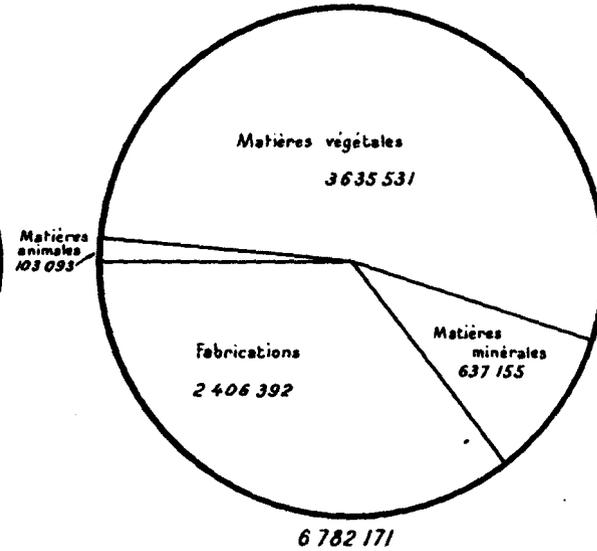
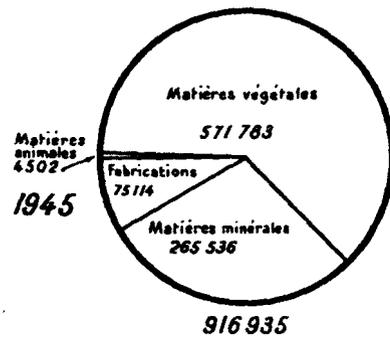
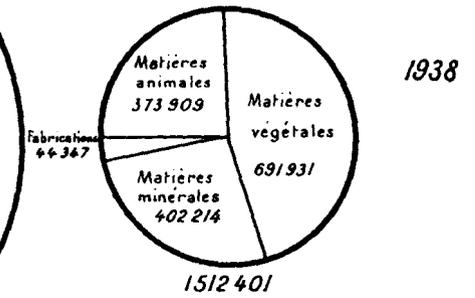
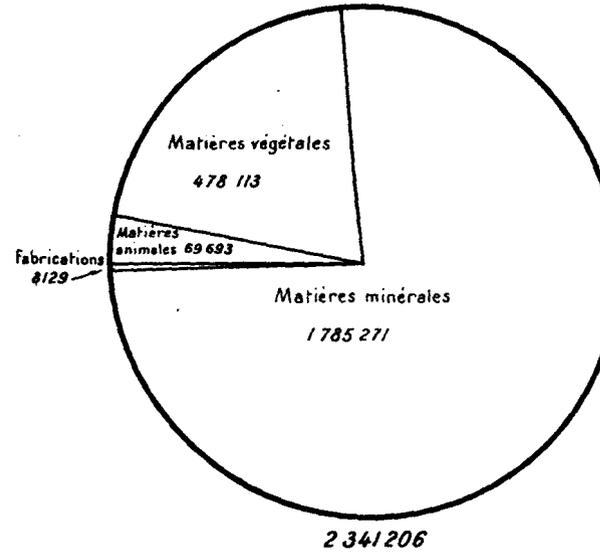
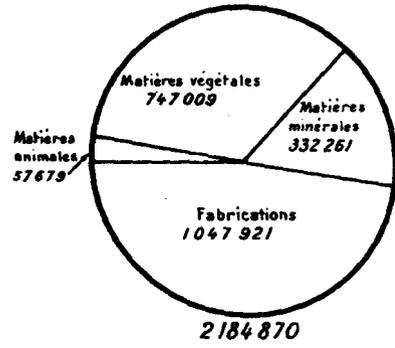
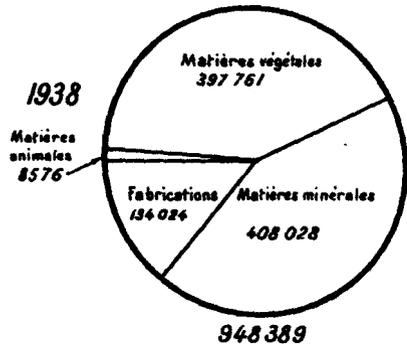
## EXPORTATIONS

TONNAGE (en tonnes)

VALEURS (en milliers de francs)

TONNAGE (en tonnes)

VALEURS (en milliers de francs)



pédiées, presque exclusivement sur la Métropole et l'Algérie, en bénéficiant d'ailleurs d'un contingent octroyé par la Métropole pour soutenir les prix marocains et éviter ainsi la crise économique et sociale au Maroc. On sait au surplus que c'était généralement après de longues tractations que cette faveur était accordée aux exportateurs marocains. On sait également que dès 1937, au Maroc comme en France d'ailleurs, un Office du Blé avait été créé uniquement pour maintenir les cours des céréales. Les rares exportations de blé qui se sont faites certaines années sur l'Angleterre et la Grèce, ne furent possibles que grâce à l'attribution de ristournes aux exportateurs. Les quelques sorties d'orge qui purent être faites sur l'Allemagne ne se répétant d'ailleurs pas chaque année, ont eu de ce fait un caractère accidentel.

\*  
\*\*

Le problème des devises, n'est certes pas le seul à considérer et il faudra sans doute suppléer à ce trou dans les exportations futures par le développement des sorties sur la France d'autres denrées marocaines, ne serait-ce que pour maintenir l'activité des maisons exportatrices, des banques et autres affaires similaires qui gravitaient autour de ce commerce, et pour assurer un fret de retour aux importations françaises, ce qui permettra la rotation efficiente d'une marine marchande reconstituée, lorsqu'elle aura repris ses services réguliers entre la Métropole et les pays de l'Union Française. C'est en effet près de deux millions de quintaux de fret que les navires français auraient à transporter en moins chaque année soit sur la France soit en cabotage sur l'Algérie, si des produits de compensation ne venaient pas pallier cette déficience de céréales. Heureusement, la plupart des denrées que nous allons examiner maintenant, semblent devoir être de nature à permettre un accroissement du trafic des exportations marocaines, si toutefois, l'esprit trop particulariste de certaines maisons métropolitaines ne vient pas, comme c'était parfois le cas avant-guerre, s'opposer à cette expansion.

\*  
\*\*

C'est aux exportations de poissons secs, salés ou conservés, que nous avons pensé en ouvrant cette parenthèse, car si ces produits arrivaient au 3<sup>me</sup> rang des sorties du Maroc en 1938 avec 170.000 quintaux valant près de 100 millions de francs, il n'en subsiste pas moins que les envois sur la France étaient, depuis plusieurs années, limités à un contingent très strict de 55.000 quintaux pour les sardines, dans un but de protection des usines métropolitaines. Il faut d'ailleurs reconnaître que cette limitation des exportations de conserves de poissons marocains sur la France, a eu un effet heureux sur le développement des usines marocaines en obligeant ces dernières à rechercher à la fois par la qualité et le bon marché à lutter sur les débouchés extérieurs, contre les concurrents portugais, espagnols ou même japonais. Alors qu'en 1934, encore, ces maisons marocaines évitaient les risques que faisaient courir des ventes à l'exportation sur des marchés lointains et préféraient la solution plus sûre du marché métropolitain (elles plaçaient 77.000 quintaux en France sur 79.000 quintaux exportés) ; dès 1938 elles vendaient

déjà 20.000 quintaux de conserves de sardines en Angleterre, 9.000 en Grèce, 6.000 en Belgique, 3.000 aux Etats-Unis, 1.000 en Pologne, 600 en Allemagne, 500 en Italie.

Pendant la guerre, l'industrie des conserves et surtout celle des salaisons s'est encore développée. Les 70 usines ou ateliers existant actuellement et s'étendant sur la côte de Port-Lyautey à Agadir, avec comme principaux postes, Fédala, Casablanca et Safi, n'attendent pour travailler à plein rendement que le renouvellement de la flottille de pêche, qui paraît devoir être assez vite réalisé grâce à l'activité des chantiers locaux et aux commandes de bateaux passées à l'étranger. En 1945, le chiffre du poisson pêché, avec 30.000 tonnes s'est approché du chiffre moyen d'avant-guerre (36.000 tonnes). Cette industrie est certes encore gênée par les difficultés d'approvisionnement en fer blanc, huile et caisses, mais ces inconvénients seront bientôt eux aussi surmontés. Une politique d'exportation bien conduite doit donc tout en permettant le ravitaillement de la Métropole, laisser une marge disponible à l'exportation sur l'étranger, source de devises.

\*  
\*\*

La laine venait en 1938 au 4<sup>me</sup> rang des produits marocains exportés avec 90.000 quintaux, composés de laines en suint (41.000 Qx), laines lavées (24.000 Qx) et pour le reste de laines d'effilochage. Sauf pour ces dernières qui trouvaient un certain débouché en Belgique, l'exportation se faisait là aussi presque exclusivement sur la Métropole. Le troupeau ovin ayant progressé de 8 à 10 millions de têtes malgré la sécheresse de 1945, on peut escompter un accroissement de la production de laine. Toutefois, le surplus disponible à l'exportation sera réduit par le développement des tissages locaux, intervenu pendant la guerre pour suppléer à l'absence des importations de cotonnades, et par la reprise de la fabrication des tapis momentanément interrompue pendant les hostilités. Les stocks de laine paraissant assez importants dans le monde, nous ne pensons pas que des sorties soient possibles, pour le moment tout au moins, ailleurs que sur la France. Celles à destination de l'Europe Centrale (Tchécoslovaquie par exemple) ne pourraient se faire comme avant-guerre, que dans une proportion assez limitée.

\*  
\*\*

Les œufs, avec 96.000 quintaux en 1934, ont toujours fourni un appoint intéressant aux exportations marocaines mais, ces ventes, si elles s'effectuaient autrefois en grande partie sur l'Espagne (35.000 Qx en 1934 contre 58.000 à la France), ne se dirigeaient plus, depuis la guerre civile espagnole, que vers la Métropole (elles n'atteignaient plus d'ailleurs à cette époque que 62.000 quintaux).

En 1945, les sorties d'œufs se sont élevées à 2.710 quintaux, dont 1.160 quintaux sur la Grande-Bretagne, le reste sur l'Algérie et la Tunisie. Le disponible à l'exportation est, comme on le voit, excessivement restreint, vraisemblablement sous l'effet de la diminution de la production, de l'accroissement de la population et de la tendance qu'a le fellah à consommer les denrées qu'il produit plutôt que de recevoir un paiement qui ne lui permettra qu'imparfaitement de satisfaire ses besoins. Notons

toutefois, que le prix moyen des exportations ressortait à 416 francs le quintal d'œufs en 1934 ; 977 frs en 1938 ; 5.162 frs en 1946 (base de calcul : les statistiques douanières d'exportation).

\*\*

Cette remarque nous conduit à parler d'un produit qui faisait l'objet d'un gros commerce d'exportation avant-guerre, l'huile d'olive, qui représentait des sorties annuelles de 75.000 à 95.000 quintaux suivant la récolte. L'Italie avec 66.000 quintaux était le plus gros client avant-guerre, la France suivait avec 18.000 quintaux et l'Angleterre avec 5.000 quintaux. La culture de l'olivier était en progression constante. Il y avait 5 millions de pieds en 1933 et 8 millions en 1938. Pendant les années 1940-1941 de gros efforts ont été faits pour augmenter encore cette production en greffant notamment les oliviers sauvages. (On peut donc dire que chaque habitant du Maroc dispose d'un arbre et l'on sait qu'un olivier donne grosso modo 15 kilos d'olives, soit 3 litres d'huile, annuellement).

Mais cette exportation importante n'était possible qu'à la seule condition d'être compensée par des importations complémentaires d'huiles plus ordinaires d'arachide ou de soya. Et le Maroc indépendamment des huiles végétales à usage industriel, importait en 1938 63.000 quintaux d'huile d'arachide, dont près de 40.000 Qx provenaient des Pays-Bas et 22.000 Qx d'huiles de soya, du Danemark, d'Angleterre ou de Suède. (Les huiles à usage industriel importées atteignaient 80.000 qx). Le Maroc vendait donc ses huiles d'olive de qualité et consommait des huiles d'importation de soya ou d'arachide qu'il payait moins cher. Ce phénomène de substitution d'une marchandise bon marché importée à un produit de qualité exporté, n'était pas rare. Il suffit de rappeler que le Marocain consommait des arachides de bouche venant de Chine pour exporter ses amandes, et de petites dattes de l'Irak afin d'expédier aux confiseurs algériens ou métropolitains les belles dattes du Tafilalet.

Ainsi donc le Maroc recevait avant cette guerre des huiles bon marché de l'étranger ou même de France, raffinées en admission temporaire à Marseille, avec des arachides, non pas d'A.O.F. comme on aurait pu le croire, mais de Chine ou de Coromandel. Il faut espérer que l'A.O.F. pourra se substituer à ces fournisseurs, soit qu'elle livre les arachides, qui pourront être traitées dans les usines marocaines qui se sont développées ou créées pendant la guerre, soit qu'elle livre les huiles brutes ou raffinées, puisque cette possession française a, elle aussi, poussé son équipement dans le sens de l'industrialisation. Mais les livraisons de l'A.O.F. seront-elles assez importantes pour faire face à l'accroissement de la production des usines de conserves locales ? Si tel n'est pas le cas, il est probable que le pourcentage des fabrications de conserves de sardines à l'huile d'olive, ira en augmentant sur celui des conserves à l'huile d'arachide, ce qui réduira évidemment la marge d'huile d'olive disponible à l'exportation. Enfin, là également, le Marocain a tendance à consommer l'huile qu'il produit plutôt que de la vendre. La preuve en est fournie par les vains efforts faits pour contrôler la production d'huile d'olive. Le Service

Professionnel (1) n'a en effet pu contrôler qu'une production de 115.000 qx en 1942; 38.000 qx en 1943; 67.000 qx en 1944 et 23.000 qx en 1945.

Les légumes frais (primeurs), les légumes secs ou en conserves et les fruits constituent l'un des postes les plus intéressants et pour lesquels tous les espoirs sont permis. La fertilité du sol, l'extension toujours croissante des terres et même des régions consacrées au maraîchage non seulement entre Casablanca et Fédala, mais aussi dans la région du Souss, sans oublier celles de Port-Lyautey, Meknès et Oualidia, doivent autoriser les possibilités non seulement de ventes sur le marché français, mais aussi d'introduction sur le marché mondial. Les chiffres d'avant-guerre ne sont que d'un enseignement restreint. On exportait 276.000 Qx de légumes frais en 1938, mais presque exclusivement sur la France. Ces sorties de primeurs auraient pu être beaucoup plus considérables si elles n'avaient été contingentées et échelonnées en raison de la concurrence faite aux producteurs méridionaux et algériens. Pour donner une idée de l'accroissement de la production, rappelons simplement que pour 1.040 ha. consacrés en 1932 à la culture des primeurs il y en avait 2.400 en 1935, 4.500 en 1937 et 5.200 en 1938, alors qu'à cette dernière date on parlait à peine du Souss. En 1938, 2.000 ha. étaient réservés aux tomates, 800 aux haricots verts, 800 aux artichauts, 600 aux petits pois.

Les tomates, avec 102.000 Qx en 1938 formaient le plus gros appoint à l'exportation ; 98.000 Qx étaient dirigés sur la Métropole, l'Angleterre absorbant 120 Qx et l'Allemagne 70 Qx. Le marché britannique paraît aujourd'hui devoir plus largement encore s'ouvrir à ces exportations. Les légumes conservés ou même séchés doivent apporter un appoint aux conserves de poissons (sur la côte tout au moins) en permettant aux usines jumelées de s'adapter à l'alternance saisonnière et de diminuer ainsi le prix de revient par un meilleur étalement des frais généraux.

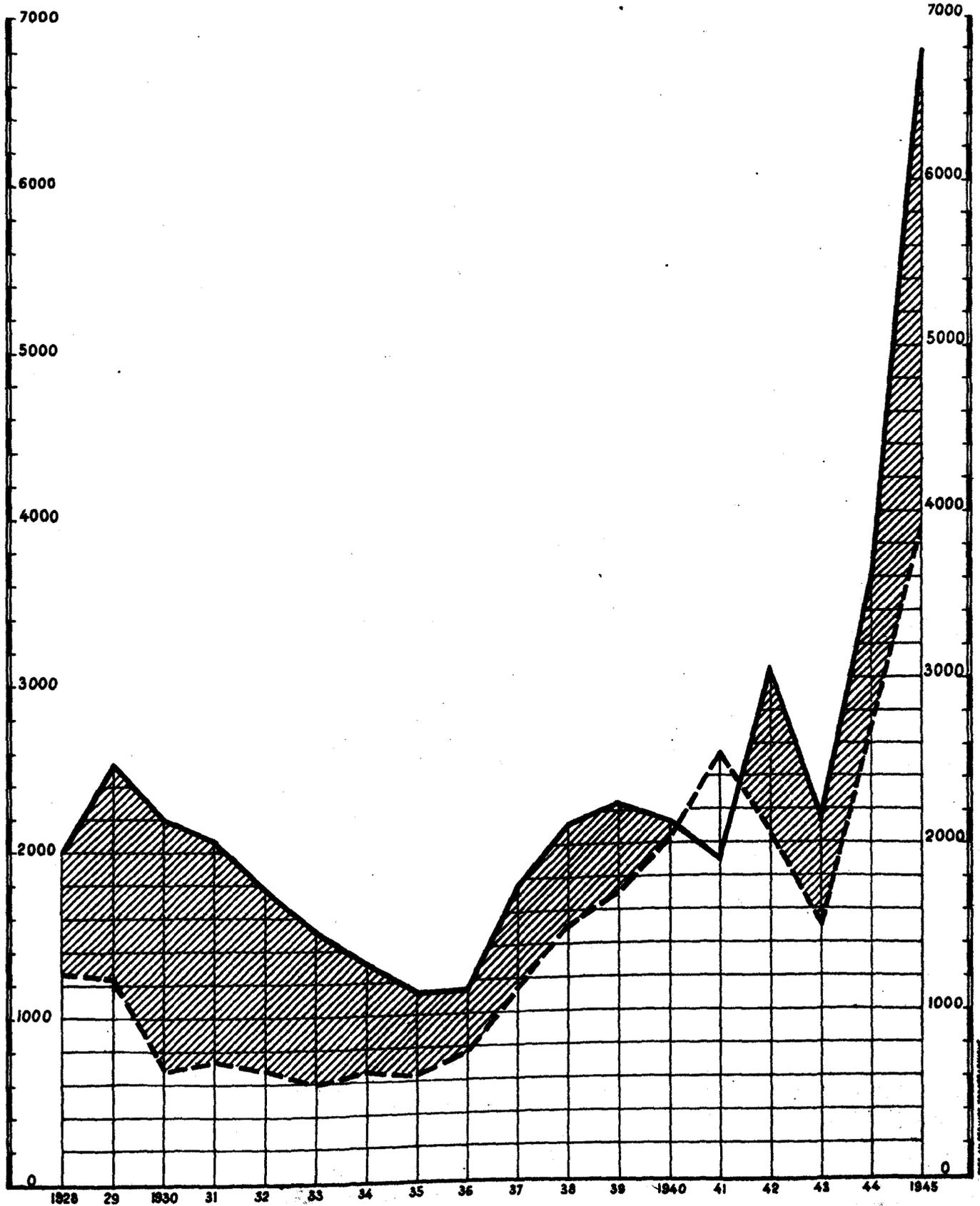
Ce qui est vrai pour les légumes, se confirme pour les fruits et notamment les agrumes. Sur 105.000 Qx exportés en 1938, la presque totalité était destinée à la France ou à l'Algérie. Toutefois la Belgique et l'Angleterre commencent à importer de 80 à 100 Qx chacune, d'oranges ou de citrons, ce qui suffirait à prouver qu'un courant d'affaires avec ces pays peut aujourd'hui se développer pour ces produits. Il le pourra d'autant mieux que, comme pour les primeurs, on constate une progression presque géométrique des plantations. En 1933 il y avait 422.000 pieds d'agrumes au Maroc, 1.046.000 en 1937 et 3.650.000 en 1945. Sur ces 3.600.000 pieds 1.400.000 seulement sont en pleine production et en tenant compte de l'appoint fourni par les orangeries indigènes, on atteint déjà une production actuelle de 1.200.000 à 1 million 800.000 Qx sur lesquels 300.000 à 400.000 Qx peuvent être exportés. Et l'on imagine facilement ce que seront les possibilités dans 2 ou 3 ans lorsque les jeunes arbres entreront en production. Les agrumes pourront donc fournir avantagement le complément de fret aux navires regagnant la Métropole, en suppléant ainsi au déficit des céréales. Cette exportation permettra également d'obtenir des devises sur les marchés étrangers et notam-

(1) Cf. Bull. écon. et Social N° 28

# BALANCE COMMERCIALE GÉNÉRALE DU MAROC DE 1928 A 1945

Millions de francs

Millions de francs



N° 13 b/29

Importations ———

Exportations - - - - -

ment sur le marché britannique, si nous savons concurrencer les productions de certains pays méditerranéens.

Enfin les agrumes qui présentent l'avantage de ne pas faire de concurrence aux produits métropolitains donneront à la France la possibilité de réaliser une économie de devises en lui offrant le moyen de réduire ses achats à ses anciens fournisseurs (Espagne et Italie). L'augmentation de la production d'agrumes au Maroc commande au surplus la nécessité de prévoir l'installation ou le développement de confiseries et d'usines de jus de fruits orientées, elles aussi, vers l'exportation.

Les légumes secs, avec 400.000 Qx, ont toujours représenté un appoint sérieux pour les exportations marocaines. Eux aussi prenaient le chemin de la Métropole ou de l'Algérie: 68.000 Qx pour les pois chiches, 24.000 Qx pour les lentilles, 144.000 Qx pour les fèves; cependant l'Angleterre, la Suède, les Etats-Unis étaient des clients déjà intéressants et qui mériteront une prospection sérieuse. La Suède achetait au Maroc 8.000 Qx de pois chiches, et l'Angleterre 33.000 Qx de fèves. L'extension des terres de culture par le développement de l'irrigation, et surtout l'amélioration des rendements, doit permettre une augmentation sensible de la production et du tonnage exporté.

\*  
\*\*

Par contraste avec les légumes et les fruits il est un produit qui, comme les céréales, semble devoir perdre de son importance dans le chiffre des exportations marocaines, c'est le **crin végétal** qui en 1938 avec 566.000 quintaux valant 52 millions, s'inscrivait au 9<sup>me</sup> rang des exportations marocaines. Le palmier nain, « doum », recule au fur et à mesure des défrichements. Les usines de peignage, d'abord installées sur la côte, se sont de plus en plus déplacées vers l'intérieur pour se rapprocher des lieux de production. Le crin végétal présente comme les phosphates la caractéristique de s'orienter presque uniquement vers les marchés étrangers. C'est donc une source de devises. En 1934, sur 600.00 Qx exportés, le tiers, soit 210.000 Qx, était destiné à l'Allemagne, 107.000 à l'Italie, 64.000 à la Belgique et 50.000 Qx seulement à la France. En 1938, l'Allemagne était toujours le principal acheteur avec la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, les Etats-Unis.

Il faudra donc forcer les ventes de crin végétal sur l'étranger, tant qu'elles pourront durer et prévoir, comme pour les céréales, la substitution d'autres marchandises destinées à remplacer le fret de retour que constitue le crin végétal.

\*  
\*\*

Ce sont vraisemblablement les **minerais** qui permettront cette réalisation. Outre les phosphates, le Maroc possède d'importants gisements de fer, de manganèse, de cobalt, de molybdène, de plomb, de zinc (1) etc... Les sorties de minerai de fer ont atteint en 1939 350.000 tonnes, mais ces minerais sont assez spéciaux et les exportations arrêtées depuis 1940, ne pourront reprendre que lorsque des conditions économiques plus normales permettront de rétablir les échanges avec les pays dotés d'indus-

(1) Cf. Bull. écon. et Social N° 25

tries sidérurgiques adaptées au traitement de ces minerais. (2)

Le développement des exportations de manganèse présentera le double avantage d'économiser des devises à la France, d'assurer un fret de retour aux bateaux français, pour suppléer à la déficience des céréales.

\*  
\*\*

D'ailleurs, en dehors des hydrocarbures, il est un commerce qui, lui aussi, prendra de plus en plus d'importance, c'est l'exportation de viandes congelées, des carcasses frigorifiées de mouton sur la Métropole et peut-être même sur l'étranger, qui se substituera de plus en plus au transport des moutons sur pied, via l'Algérie.

En effet, tandis qu'en 1934, encore, on exportait 3.600 quintaux de viandes de mouton congelées, sur la Métropole, et 161.000 têtes de moutons vivants, exclusivement sur l'Algérie, dès 1938 le chiffre des sorties de viandes de mouton congelées quintuplait avec 18.000 Qx et les expéditions de moutons passaient à 193.000 têtes, ces dernières toujours à destination de l'Algérie. L'augmentation du cheptel ovin doit donc assurer une exportation accrue de ces viandes.

Les **lièges** (mâles ou écorce naturelle de l'arbre) et de reproduction ou lièges femelles permettent une exportation annuelle de 250.000 Qx valant 20 millions de francs. Ce produit, comme les phosphates et autres minerais et le crin végétal, est destiné surtout à l'étranger. Sur 195.000 Qx du liège mâle exporté en 1938, 38.000 Qx étaient destinés aux Etats-Unis; 30.000 à la Suède, 28.000 à la Grande-Bretagne, 25.000 à la Belgique, 24.000 à la France. Les 38.000 quintaux de lièges de reproduction se répartissaient sensiblement dans les mêmes proportions entre les mêmes acheteurs.

Pour être complète, cette énumération par ordre de valeurs décroissantes des exportations passées et probables, doit mentionner tous les petits produits qui, pris séparément, n'offrent peut-être pas un intérêt bien certain, mais, par leur régularité, des exportations finissent par créer un courant non négligeable aussi bien pour la balance commerciale du Maroc que comme appoint de fret. Mentionnons les chiffres de 1938, après les peaux (67.000 Qx), l'alpiste, la graine de lin, l'alfa, les boyaux secs et salés (3.800 Qx dont 1.650 Qx sur la France et 1.650 sur les Etats-Unis).

Les plantes condimentées, les tapis, babouches, la maroquinerie, les crins, les os, les racines de pyrèthre, les cires, les goudrons et résines, les gommes, les essences de fleurs, les tanins, le héné, les oignons sauvages (1), les escargots (2), les tortues (3).

\*  
\*\*

En conclusion, le Maroc, dont le déficit de la balance commerciale était déjà avant-guerre plus apparent que réel, et dont les sorties de marchandises, presque toutes orientées sur la Métropole,

(2) L'étude de M. CLARIOND parue dans le Bulletin Economique et Social du Maroc de juillet 1945. On y lira que la France qui a besoin de 400.000 tonnes de manganèse par an peut en recevoir 300.000 t. du Maroc qui est le seul territoire français où ces minerais existent.

(1) Oignons sauvages exportés sur les Etats-Unis 13.000 Qx, sur la République Argentine 1.300 Qx, sur le Brésil 300 Qx.

(2) Escargots sur les Etats-Unis 5.000 Qx.

(3) Tortues sur l'Angleterre 3.000 Qx.

souffraient de la limitation imposée par le contingentement, doit maintenant s'orienter franchement vers une politique d'exportation accrue, aussi bien sur la France, qui en a besoin pour son ravitaillement, que vers l'étranger pourvoyeur de devises. Nous avons vu que si, par suite de son accroissement de population et malgré les essais de culture intensive, le Maroc ne pourra plus guère exporter de blé ou d'orge, même dans les bonnes années, il lui sera possible par contre de pallier cette déficience par un accroissement de sa production minière et industrielle, permettant un développement de ses exportations de phosphates et

autres minerais, des conserves de poissons, de primeurs de fruits, de viandes congelées, de peaux, en pénétrant de plus en plus sur les marchés mondiaux. La diversité des clients du Maroc présentera enfin l'avantage d'assurer des courants d'échanges réguliers avec les différents pays et amortira les effets des crises lorsqu'elles apparaîtront. Le développement du **tourisme** enfin, cette exportation intérieure doit apporter dans les années proches, un appoint réel à la balance des comptes du Maroc.

P. VALLET.

---